

## Position Paper du Royaume de Suède



Ce Position Paper vise à présenter la position arrêtée du royaume de Suède au sein du Conseil de l'Union Européenne concernant la refonte de la proposition relative aux normes et procédures communes applicables dans les États membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier.

### Une légitimité reconnue concernant les politique de migrations qui influera dans les négociations

À la suite d'un référendum, la Suède intègre l'UE en 1994 au côté de l'Autriche et de la Finlande. Dès lors, la Suède est pleinement intégrée et investit dans les affaires européennes. En 2018, 71% des Suédois estiment que leur voix compte dans l'union européenne d'après l'enquête eurobaromètre.

La présidence de la Suède de janvier à juin 2023 a permis un accord historique entre tous les Etats membres sur une politique migratoire plus restrictive. Cela n'avait pas été fait depuis plusieurs années ce qui renforce la position de la Suède dans les futures négociations de cette directive.

La Suède peut compter aujourd'hui sur une alliance forte et solide avec les pays scandinaves (Finlande, Norvège, Danemark) avec qui elle partage de nombreuses propositions. Cette alliance historique s'est également élargie aux pays baltes. Des rencontres régulières ont permis de dégager une position commune pour une politique de migration contrôlée en Europe, notamment lors des réunions du Nordic-Baltic-Eight. Ces alliances renforcent donc le poids de la Suède dans les négociations.

Dans le même temps, la Suède entend discuter avec tout ceux qui sont en faveur d'une Europe plus ferme sur le plan de l'immigration illégale.

Enfin, la Suède a une expérience particulière concernant les politiques migratoires. Jusqu'en 2015, nous étions le pays le plus généreux en termes d'accueil de migrants sur son territoire, elle a respecté ses engagements lorsqu'il fallait aider les pays en première ligne en accueillant une partie des ressortissant arrivées sur leur sol. Nous sommes aujourd'hui le pays avec le plus de ressortissants étrangers sur son sol ( 20% de sa population est née à l'étranger). Nous avons joué un rôle majeur dans ces crises migratoires, nous sommes donc dans une position légitime pour pouvoir peser dans les débats .

## La directive retour, un départ de lutte contre l'immigration illégale encore trop peu ferme

La lutte contre l'immigration illégale est, pour la Suède, un objectif primordial au sein de sa politique migratoire. Par son expérience de la crise des migrants en 2015 et surtout de ses conséquences au sein du territoire suédois, il apparaît qu'une importante présence d'immigrés non intégrés - et souvent dans ce cas, illégaux - représente un risque élevé pour l'ordre public.

Il faut rappeler que la Suède est le pays avec un taux d'homicide extrêmement bas. Pourtant, les gangs, majoritairement responsable de ces crimes, sont composés à "85% de[...] délinquants [...] issus de l'immigration et des quartiers." La position suédoise se veut ferme, mais humaine, et préoccupée par le bien-être de ses citoyens.

### **Données sur la migration suédoise :**

- > Entre 2014 et 2016, 250 000 migrants sont arrivés sur le territoire suédois.
- > En 2019, 17,3 % de la population suédoise est née à l'étranger (hors Europe) ou nées en Suède d'au moins un parent né à l'étranger (hors Europe).
- > En 2015, 6% (63 000) de tous les documents d'identification examinés par l'Agence suédoise des migrations étaient des faux ou modifiés.

Il s'agit d'encourager et donc de faciliter les retours des immigrés illégaux : plus efficacement et plus humainement. Cela passe notamment par une forte coopération avec les États tiers. Bien qu'elle soit effectivement présente dans la directive retour à l'article 8 du chapitre II, celle-ci n'est pas assez réglementée. L'exemple de l'accord entre Italie et Albanie a montré que des accords étaient tout à fait envisageables et la Suède souhaite les encourager. Cependant, il faut pour cela établir des règles claires quant à leur mise en œuvre, leur portée et leur durée.

Les conditions de leur retour restent également une préoccupation majeure. La directive retour, en son état présent, ne permet pas cela. Une implication plus grande et explicitée de l'agence FRONTEX sera ainsi nécessaire. La Suède a conscience que l'arrivée dans le pays fait suite à un parcours souvent dangereux et éprouvant. Il faut ainsi mettre en œuvre les instruments nécessaires au plus grand nombre de retours volontaires.

Nous souhaitons enfin plus de coopération entre États membres à propos de l'échange d'informations au sujet des personnes immigrées illégalement présentes sur le sol européen. Une coopération avec les États tiers, notamment à travers des bases de données communes - ou partiellement communes, pourrait être envisagée.

## Recommandations et demandes de la part de la Suède

La république de Suède a dégagé quelques recommandations que nous présentons maintenant.

Tout d'abord l'article 8 sur la coopération avec les Etats tiers mérite d'être amendé. En effet, il reste très général et flou concernant notamment les sanctions en cas de refus de la part d'un état tiers d'accueillir ces ressortissants. La Suède souhaiterait que les Etats membres ou que l'UE puissent mettre en place des sanctions visant à pénaliser un Etat tiers qui ne coopérerait pas. Ces sanctions pourraient être d'ordre économique, diplomatique ou concernant les visas que l'on pourrait restreindre au ressortissant de ce pays.

Nous aimerions également que cet article définisse mieux les accords possibles avec les États tiers. L'Italie a par exemple conclu un accord avec l'Albanie pour créer des centres de gestion de migrants illégaux placés sous la juridiction. Nous souhaiterions également privilégier les États tiers proches géographiquement de l'UE de sorte à être en capacité de faire pression et de les inciter à coopérer pour une éventuelle intégration.

Deuxièmement, nous aimerions que le sujet de l'agence Frontex soit plus amplement abordé dans cette directive retour car il nous semble que cette agence est indispensable pour renforcer la sécurité aux frontières mais également pour améliorer l'efficacité des politiques retours. C'est pour cette raison que nous demandons à la commission une augmentation des moyens humains et financiers alloués à cette agence afin qu'elle ait une responsabilité plus grande et que les relations qu'elle entretient avec les Etats membres soient renforcées.

